



Le Bulletin Municipal

1^{er} semestre 2016



Sommaire

Vie communale

- Il était une fois Evran 2
- Ils font Evran aujourd'hui 2

Informations 2015

- Naissances 4
- Mariages 4

- Décès 4
- Permis de construire 4

Commissions municipales

- Administration, ressources humaines 4
- Communication 5
- Développement durable 6

- Développement économique 7
- Affaires sociales 8
- Enfance, jeunesse, affaires scolaires 9
- Finances 11
- Sports, loisirs, culture 13
- Travaux et urbanisme 15

Groupes de travail

- Bibliothèque 16
- Espaces verts et fleurissement 18

La parole à l'opposition 19

Informations diverses 19-20

Chères Evrannaises, Chers Evrannais,

Lorsque vous recevrez ce bulletin, vous, comme les habitants de Saint Judoce aurez eu l'occasion de donner votre avis sur le projet de création d'une commune nouvelle lors de la consultation du 22 mai. D'ici au 30 juin, les deux conseils municipaux délibéreront pour ou contre ce projet. Si celui-ci est retenu, nous aurons ensuite 6 mois pour le préparer avant sa mise en œuvre à partir du 1er janvier 2017.

La fusion de Dinan Communauté avec les communautés de communes du Pays de Caulnes, de Plancoët Plélan, du Pays de Matignon et de Rance-Frémur et avec quelques communes du Pays de Duguesclin est quant à elle déjà actée par le Préfet. La nouvelle communauté d'agglomération verra le jour le 1er janvier 2017 et comprendra 65 communes avec près de 100 000 habitants. Elle sera gouvernée par 92 à 100 conseillers communautaires issus de toutes ces communes.

Ces deux changements sont la preuve que les élus sont capables d'aller de l'avant, et que chaque élu doit réussir à modifier ses habitudes et essayer de travailler avec de nouvelles personnes au sein d'un groupe plus important.

Les efforts que nous avons dû consacrer depuis 18 mois au projet de Commune Nouvelle ont sans aucun doute ralenti la progression de nos réflexions sur les aménagements futurs propres à la commune d'Evran. Cette réflexion va maintenant pouvoir redémarrer. La connaissance accumulée depuis 2 ans par les élus, plusieurs habitants et partenaires, le résultat d'études conduites par les

équipes étudiants/enseignants en architecture/urbanisme de Rennes, par les services de Dinan Communauté etc. vont constituer une masse d'informations qui nous permettra d'avoir un état des lieux et une connaissance des enjeux assez précis sur notre commune. A partir de là, nous serons en mesure d'élaborer une stratégie qui déterminera les objectifs à atteindre en 2020 et au-delà.

Notre programme pluriannuel d'investissement, comprenant de petits ou de plus amples projets, pourra ainsi être mis à jour puis décliné chaque année en fonction de nos capacités humaines et financières. Ces dernières étant amenées à demeurer limitées pour plusieurs années, il nous faudra rester modéré dans nos ambitions.

Nous avons toutefois la chance d'avoir à Evran une équipe technique avec des compétences polyvalentes, qui nous permet de réaliser une partie importante de travaux en régie. Je souhaite remercier ici Christian Fouville qui, après 30 ans au service de la mairie, vient de prendre sa retraite.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un été le plus agréable possible et de bonnes vacances. Que cette saison touristique soit réussie et permette à nos acteurs économiques et associatifs d'accueillir un maximum de vacanciers.

Bien à vous.

Patrice Gautier, Maire d'Evran.

■ IL ÉTAIT UNE FOIS ÉVRAN

Un projet avorté : la ligne de tramways à vapeur Dinan-Evran

Si une ligne de chemin de fer pour voyageurs desservait Evran à partir de Dinan dès le 26 juillet 1896, encore fallait-il relativiser. La gare d'Evran ou plutôt celle du Quiou/Evran (sur la ligne Dinan-La Brohinière) était située à plus de 5 kilomètres du bourg, ce qui n'était pas sans poser de problèmes aux candidats voyageurs.



Le Conseil Général du Côtes-du-Nord conscient des difficultés que cela représentait avait décidé d'inscrire ce sujet à sa session du lundi 18 mai 1925. Ceci était en fait un problème récurrent car il en avait déjà été question en 1909 lorsqu'un premier tracé, fort controversé, avait été soumis à une enquête publique. Il partait de la gare de Dinan et longeait la route de Dinan à Dinard, jusqu'au ruisseau d'Argentel qu'il suivait ensuite tout au long de la vallée de la Fontaine-des-Eaux pour aboutir au port de Dinan. Il franchissait la Rance sous le viaduc puis suivait le canal d'Ille-et-Rance sur la rive droite jusqu'à Evran.

Le 25 août 1910, le Conseil Général avait revu le tracé initialement prévu et déclaré d'utilité publique le suivant : départ gare de Dinan, poursuit par la rue Carnot, la rue Thiers, arrêt place Duclos, les Petits Fossés, passe en tunnel sous la porte Saint-Louis, passe la Rance sur un pont pour rejoindre Lanvallay et la départementale n°2 (GC 2). Arrêt à Lanvallay dans une station proche du bourg, puis à Tressaint, avec une halte au lieu-dit les Loges ; poursuite du tracé avec un arrêt facultatif entre les villages de Grammont et de la Pesnaie. Une dernière halte au niveau de la ville Gromil sur la départementale n°2 avant l'arrivée à Evran, route du Quiou (GC 39).

On note que la traversée de Dinan est jugée horriblement difficile du fait de la traversée de la Rance : d'abord nécessité d'abattre beaucoup d'arbres sur les petits Fossés, construction d'un tunnel de 155 mètres afin de passer sous le château de la duchesse Anne, avec comme contrepartie le massacre du théâtre de verdure. Inutile de dire que l'opinion dinannaise est contre ce projet qui défigurerait le caractère pittoresque de la ville. Le coût en est également exorbitant, plus de 7 millions pour la réalisation de ce projet qui, en 1925, n'a pas subi de véritables modifications.

La municipalité évrannaise avait demandé en novembre 1924 qu'une variante soit apportée au tracé pour éviter des passages à

niveau sur les chemins de grande communication n°29 et 39, ainsi que sur la Vo n°4. On évitera également de traverser le village de Beaumanoir et au Bout du Pont le passage de quatre jardins ainsi que ceux de deux autres dans le centre bourg. Ces restrictions apportées, les élus évrannais sont enthousiastes et clament que cette arrivée au bourg d'Evran « s'harmonisera au mieux avec les travaux d'embellissement déjà exécutés ou projetés au bourg d'Evran ».

La grande guerre de 1914-1918 avait porté un premier coup d'arrêt au projet, mais les réticences dinannaises et le coût prohibitif firent que le projet fut enterré, en dépit d'une proposition de prolonger la ligne jusqu'à Bécherel. Il fallut attendre la seconde partie des années 1930 pour voir réaliser une liaison par autocars Dinard-Dinan-Rennes, et désenclaver ainsi le bourg d'Evran.

Merci à Christian Martin d'avoir écrit cet article.

Retrouvez des articles sur l'histoire d'Evran dans « Le Chamillard ». Actuellement en vente.

■ ILS FONT ÉVRAN AUJOURD'HUI...

Découverte de la colombophilie avec Monsieur Marcel ESNAULT



Monsieur ESNAULT nous a entretenu de sa passion pour la colombophilie, qu'il tient de son père, qui possédait quelques pigeons dans le village du Vaurimont, et surtout de son voisin Mr GOMBERT qui lui a « **donné le virus** » **instantanément en 1980, un jour où il assistait à une arrivée de concours.**

Après avoir obtenu l'autorisation de la gendarmerie et sa licence auprès du

club de Dinan, Mr ESNAULT a fabriqué un pigeonnier derrière sa maison, rue des Petits Champs pour y abriter ses premiers voyageurs.

Cette race que sont les pigeons voyageurs a **des aptitudes particulières que l'on peut développer grâce à la culture et la compétition.** Pour débiter il faut acquérir des jeunes pigeons âgés de 3 à 4 semaines et qui n'ont jamais volé. Ils pourront alors s'habituer à l'environnement et prendre leurs repères avant de faire leurs premiers envols, puis de s'entraîner et de revenir dans leur colombier où un repas garanti les attend...

De janvier à mars, Mr ESNAULT procède à un nouvel élevage, il faut chaque année renouveler un pourcentage de l'effectif. Puis débute l'entraînement des pigeons adultes sur des courtes distances dans un premier temps, puis progressivement pour atteindre 50 à 60 Km avant d'attaquer les futures compétitions à 150 Km. Il les fait voler tous les jours : pour les mâles vers 6 h30

du matin, et pour les femelles le soir vers 20 h, et ce pendant une heure. Comme tout sportif, ils doivent s'entraîner régulièrement pour avoir la forme.

Puis vient le temps des compétitions qui ont lieu tous les samedis pendant les mois d'avril à fin juillet. Après avoir été engagés au club pour être enregistrés, les pigeons sont mis en panier (plombés), puis sont transportés en camion vers le lieu du lâcher. Ceux-ci s'effectuent le matin dès que possible et sont sous contrôle d'un agent assermenté par la Fédération Colombophile Française. C'est lui qui donne le départ et rend compte à la FCF en établissant un procès-verbal. Des contrôles divers peuvent également être déclenchés pour prévenir la triche.

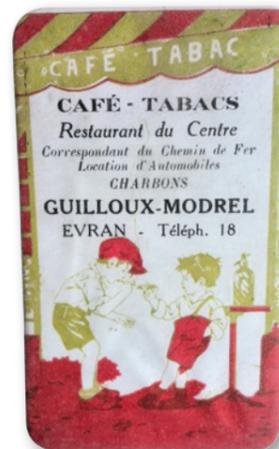
Ce sont souvent **entre 1500 et 2000 pigeons qui prennent le départ avec pour objectif de retrouver leur colombier.** La vitesse varie en fonction de la distance et surtout des conditions météorologiques, la moyenne étant de l'ordre de 70 km par heure, mais pouvant atteindre plus de 100 Km/heure. Monsieur ESNAULT a une préférence pour les concours de moyenne distance 200 à 500 kms (concours dits de « demi-fond »), Cette catégorie nécessite moins de pigeons, la perte étant plus limitée et la durée du concours moins longue.

Les arrivées au colombier sont enregistrées sur des appareils électroniques après passage sur une antenne.

A chaque concours, il est **établi un classement à la vitesse/minute de chaque pigeon** et réalisé par un classificateur agréé par la FCF. Des championnats sont également programmés sur l'ensemble des concours.

D'août à décembre, vient le temps d'un repos bien mérité pour les pigeons qui traversent la période de la mue (perte des plumes et renouvellement total du plumage).

Colombophile sportif, passionné et persévérant, en 2015 par exemple, il est vainqueur l'As Pigeon femelle et l'As Pigeon demi-fond en Ille & Vilaine. Sa petite colonie d'à peine quarante pigeons, est suffisante pour Mr ESNAULT qui considère que **si la colombophilie est une compétition, c'est avant tout un loisir. Il ne demande qu'à partager sa passion avec d'autres, il suffit de prendre contact avec lui.**



Un objet publicitaire offert à la clientèle du bar.

Les souvenirs de Jean GUILLOUX

Jean GUILLOUX est né le 22 septembre 1921 à ÉVRAN dans la maison de l'actuel tabac bar P.M.U.

Ses parents tenaient ce commerce qui était un bar, tabac et location de voitures (taxi).

Mais la grosse activité se faisait avec la gare : le transport des voyageurs, des marchandises et les colis postaux qui étaient triés dès leur dépôt dans le train.

Enfant, il est allé à l'école d'Evran et a eu comme instituteur Henri NOGUES. Il raconte qu'il pouvait jouer sur la route principale, les véhicules à passer étant rares. A Evran, seule une dizaine de personnes possédait une voiture dont les 2 médecins et le vétérinaire.



Sa famille dans le camion : M.Guilloux est à droite de sa maman dans le camion et ses deux sœurs de chaque côté, son père est au volant et une tante est debout

Pendant la guerre les conditions de vie n'étaient pas faciles. Il ne fallait pas faire le malin avec les allemands. Jean travaillait chez M. ROLLAND à la BAUSSAINE et il avait un laissez-passer pour s'y rendre. Jean est songeur aujourd'hui par rapport à ceux qui sont partis en déportation ou ailleurs et qui ne sont pas revenus. Quand il y avait des bombardements sur Rennes, on voyait les lueurs des hauts d'Evran.

Jean était sportif : il faisait du vélo et de la natation (il nageait dans le canal d'Evran à Trévérien).

Il se marie en 1945 avec Jeanne MESNAGE et ils auront 4 filles. Les parents de Jeanne avaient un commerce d'œufs et de beurre. Avec son épouse, ils reprennent l'affaire jusqu'en 1965. Ils faisaient le ramassage dans les fermes et expédiaient leur marchandise par le train vers Paris, et faisaient une tournée sur les commerces de St Malo.

Ensuite, l'évolution de la filière et l'opportunité de reprendre l'affaire de ses parents font qu'ils se reconvertissent dans le transport de personnes et achètent un car de 15 places. Il n'y avait pas encore beaucoup de voitures à cette époque.

Son père avait un jardin à St Judoce : il y installe son entreprise. L'entreprise se développe : il fait le transport scolaire et « Citroën » pendant 20 ans.

Quand son gendre le rejoint, l'entreprise devient les transports GUILLOUX-DURAND.

Depuis qu'il est en retraite, il aime bricoler, jardiner et rencontrer les copains mais beaucoup ne sont plus là.

Jean est intarissable, il prend plaisir à montrer ses photos et à les commenter.

Il est toujours enjoué et a encore bon pied, bon œil !

Nous le remercions sincèrement pour avoir partagé ses souvenirs.

■ NAISSANCES

- Le 9 février à SAINT-GREGOIRE (35) - Lilian NIVOL - Le Champ Berthelot
- Le 6 mars à DINAN - Inès BUREL - Les Rompais
- Le 15 avril à DINAN - Lilou CHAUVIN - 3, Résidence Les Chênes
- Le 22 mai à DINAN - Méline BUSNEL - Le Plessix
- Le 18 juin à SAINT-GREGOIRE (35) - Noah JUHEL - Grasbuisson
- Le 7 juillet à DINAN - Eden DELANOUE LE CAËR - 7 bis, rue des Petits Champs
- Le 22 juillet à DINAN - Soann QUÉLAVOINE - 16, Impasse des Lauriers
- Le 3 octobre à DINAN - Augustin TILLARD - 17, Résidence Les Chênes
- Le 7 octobre à SAINT-MALO (35) - Hortense LE BOUHELLEC - 2, rue du Chemin Vert
- Le 25 novembre à DINAN - Athénaïs TECHER - La Lande du Tournay
- Le 23 décembre à DINAN - Evann QUINQUENEL LEPAGE - Grasbuisson

■ MARIAGES

- Le 2 mai - Tassadit AMROUN, DUGNY (93) - Philippe SÉBILLE, EVRAN
- Le 27 mai - Nathalie LEMONNIER, EVRAN - Eddy LECLERCQ, EVRAN
- Le 6 juin - Lydie LEPAGE, EVRAN - Damien QUINQUENEL, EVRAN
- Le 22 août - Anne-Laure RAGARU, EVRAN - Benoit GUILLEMER, PLESDEP
- Le 19 septembre - Lucile JOSSO, EVRAN - Ronan PENN, EVRAN
- Le 19 septembre - Laetitia LE GUERN, EVRAN - Christian HAUSSY, EVRAN
- Le 24 octobre - Marie LEFEBVRE, EVRAN - Julien HENNEVEUX, ANTONY (92)

■ ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

- Le 5 septembre - André et Madeleine MORICE - Noces de diamant (19 août 1955)

■ DÉCÈS

- Le 2 janvier à DINAN - Marie ROSVAL - Rue des Rochers
- Le 4 janvier à RENNES - Christophe MARCON - Foyer de vie Beaumanoir
- Le 8 janvier à DINAN - Sylvain BERSON - La Croix Pierre
- Le 11 janvier à EVRAN - Harold GASKELL - Saint Hélier (Jersey)
- Le 23 janvier à DINAN - Louise MAUFFRAIS née LORRE - 5, Impasse Les Chamblais
- Le 4 mars à EVRAN - François LABBE - EHPAD, Foyer Résidence
- Le 17 mars à DINAN - Denise DEMEURÉ née RONCIERE - 20, rue de la Rance
- Le 26 mars à SAINT-MALO - Lucienne LECORVAISIER née SIMON - EHPAD, Foyer Résidence
- Le 30 mars à EVRAN - Simone AUBRY née ROBERT - 1, Impasse du Clos Heuzé

- Le 1er avril à EVRAN - Valentine MÉNAGE née MAINGUY - EHPAD, Foyer Résidence
- Le 17 avril à SAINT-MALO - Armand PIRON - 19, Bétineuc
- Le 17 mai à EVRAN - Jean MORIN - EHPAD, Foyer Résidence
- Le 17 juin à SAINT-MALO - Paulette PIRON née THOMAS - 19, Bétineuc
- Le 12 juillet à DINAN - Henriette VINOT née FRONTIN - EHPAD, Foyer Résidence
- Le 24 juillet à EVRAN - Raymonde DENIS née LUCAS - EHPAD, Foyer Résidence
- Le 31 juillet à DINAN - Pascale PELLAN née LEBRET - Les Rompais
- Le 8 août à SAINT-MALO - Pierrick DERNIAUX - 21, rue de la Rance
- Le 13 août à DINAN - Odette GALLÉE née POILLEVÉ - Caréon
- Le 31 août à DINAN - Louis ROBERT - La Fontaine
- Le 20 octobre à EVRAN - Patricia GLÉMÉE née BONNET - 14, allée de la Corderie
- Le 9 novembre à EVRAN - Thérèse BOUGIS née BARBER - EHPAD, Foyer Résidence
- Le 9 novembre à EVRAN - Marguerite DALIBOT née BOUGAULT - EHPAD, Foyer Résidence
- Le 6 décembre à EVRAN - Joseph BIZETTE - 38, rue de l'Hôpital
- Le 25 décembre à DINAN - Hélène CHAINON née ROUSSEL - EHPAD, Foyer Résidence
- Le 31 décembre à EVRAN - Henri NIVOL - 28, rue de l'Hôpital

■ PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS

- Mme ALLIOUX Typhaine - Le Clos Neuf - Garage et préau
- M. DUFEE Ronan et Mme ANDRE Océane - Lot de la Corderie n° 11 - Maison individuelle
- M. ERNOULT Régis et Mme REDOUTE Sonia - Lot de la Corderie n°9 - Maison individuelle
- M. FOUERE Loïc - La Chapelle - Hangar à matériels
- M. FOUERE Loïc - La Chapelle - Construction porcherie
- M. et Mme GAUTIER Luc - 21, rue de l'Hôpital
Aménagement habitation + reconstruction garage et préau
- M. et Mme GAUTIER Patrice - Rue d'Ille et Rance - Maison individuelle
- S.A HLM LA RANCE - Avenue du Stade - Extension et réaménagement de 16 logements
- M. et Mme LEFEUVRE Daniel - Lot de la Corderie n°13 - Maison individuelle
- M. LORMEL Frédéric - 11, rue les Chamblais - Extension habitation + garage
- M. MICHEL Gilles - La Roche - Porche et garage
- SCI SAM ID (POTDEVIN Samuel) - 22, rue Jean de Beaumanoir
Réaménagement du commerce et création de 6 logements
- M. POULARD Jean-Yves - Les Droueries - Hangar agricole et fosse de stockage
- Mme VILLALON Rozenn - Rue de Nazareth - Maison individuelle
- Mme WALKER Donna - La Chapronnais - Modification d'ouvertures

Administration / Ressources humaines

■ VALORISATION DU PERSONNEL COMMUNAL.

La politique municipale en matière de gestion des ressources humaines a cherché à s'inscrire dans un objectif général de valorisation des agents en place. Celle-ci s'est traduite principalement par quatre mesures :

- 1/ l'accent mis sur l'utilisation du personnel communal existant dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Les principales augmentations de volumes horaires de travail liées à cette réforme ont permis aux agents en place de bénéficier d'une amélioration de leur niveau d'emploi et donc de rémunération ;
- 2/ des prises de décision favorables en matière de progression de carrière : les avancements de grade ont concerné ainsi trois agents en 2014 et quatre agents en 2015 ;

- 3/ l'importance donnée à la formation du personnel : depuis 2015, un plan annuel de formation a été institué. Par ailleurs, un effort budgétaire a été mis sur le financement des activités de formation continue ;
- 4/ la concertation : outre les entretiens d'évaluation, auxquels l'équipe municipale attache une grande importance, celle-ci s'efforce de promouvoir une forte disponibilité pour répondre aux sollicitations individuels des agents.

■ EQUILIBRE ENTRE STABILITÉ DES EMPLOIS ET CONTRAINTES BUDGÉTAIRES.

La municipalité cherche à assurer un équilibre entre stabilité des emplois et contraintes financières. Ainsi, deux agents ont été titularisés respectivement en 2014 et en 2015 et la titularisation d'un troisième agent a été engagée en 2016. Dans le même temps,

pour répondre aux besoins supplémentaires de personnel liés à la réforme des rythmes scolaires, la municipalité a également recouru au dispositif des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE). Ce dernier concerne actuellement quatre emplois (3 à 20h hebdomadaires et 1 à 30 h). Si ces emplois sont limités dans le temps, ils permettent aux jeunes qui en bénéficient d'éviter un risque d'exclusion et d'avoir sur une période de 1 à 3 ans une rémunération et d'acquérir une expérience professionnelle.

■ MISES À DISPOSITION.

Outre la mise à disposition de personnel pour le syndicat des écoles, deux conventions ont été signés respectivement avec la commune de Saint-Juvat et avec le Stade Evrannais. La première convention a donné de bons résultats en 2015 mais elle ne sera pas renouvelée en 2016 suite au départ en retraite de Christian Fouville, agent du service technique d'Evrans qui était concerné. La décision du renouvellement du second partenariat sera prise en juin-juillet en fonction des résultats obtenus.

Communication

■ CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE 2016

Le vendredi 8 janvier 2015 à 18h30, salle Jean de Beaumanoir, le Maire et le Conseil Municipal avaient invité la population à la traditionnelle cérémonie des vœux.

Cette cérémonie a été l'occasion de :

- évoquer tout le travail effectué dans chaque commission tout au long de l'année 2015
- remercier tous les bénévoles;
- présenter les nouveaux arrivants qui se sont vu offrir un panier « découverte » avec les produits locaux;
- présenter les nouveaux enfants nés en 2015 et de féliciter les parents. Un cadeau de naissance leur a été offert.

Chaque cadeau était accompagné d'un abonnement gratuit à la bibliothèque pour une année.

Une nouvelle fois, vous avez été nombreux à répondre présents !

■ LA PAGE FACEBOOK

Vous êtes désormais plus de 500 à suivre l'actualité quotidienne de la commune sur Facebook.

Ce cap symbolique est important car il montre l'intérêt que chaque habitant porte à Evran.

Continuez de réagir, d'envoyer vos photos, de partager vos événements et d'en parler autour de vous !

Rendez-vous sur la page Facebook: «Evrans, commune de Bretagne».



■ CHARTE GRAPHIQUE AVEC NOUVEAU LOGO

Nous avons la volonté de moderniser l'image d'Evrans avec un logo qui représente la commune et avec du sens.

Aucun logo n'existait auparavant mis à part le blason. Après des recherches, il s'avère que le blason n'a pas de signification historique. Ainsi, nous n'avons pas souhaité l'utiliser dans le nouveau logo.

Le travail sur le logo a été effectué avec l'Imprimerie de l'Horloge. Nous avons mis en avant les points forts et représentatifs d'Evrans.

Ce nouveau logo a pour objectif de valoriser la commune auprès des habitants bien sûr mais également de l'extérieur (communes aux alentours, touristes, acteurs économiques, etc). Il fait donc partie d'une charte graphique qui sera déclinée sur les différents supports existants et ceux qui seront développés dans les mois à venir (bâches pour les événements, site web par exemple).

Et cela commence par ce bulletin municipal nouvelle version !



L'action de la commission « développement durable » se décline actuellement autour de 3 actions :



- Revalorisation du bocage et des chemins.
- Participation aux Temps d'Activité Périscolaire (TAP).
- Préparation de l'appel d'offre cantine.

Concernant le **bocage**, c'est une action déjà engagée et qui va se poursuivre en 2016 avec le groupe de bénévoles. L'idée est de trouver une cohérence générale permettant **d'effectuer une boucle sur l'ensemble du territoire communal**.

La liaison « nord-sud » pose actuellement problème pour trouver un passage sur le Linon afin de se reconnecter sur le chemin de halage. C'est pourquoi dans l'attente de solutions, le groupe étudie des possibilités de chantier plus au sud : vers la Folie, La Roseraie et Bleuquen.

■ LE PROGRAMME « BREIZH BOCAGE »

Une étude réalisée en 2013 dans le cadre de « Breizh Bocage I » a permis un inventaire bocager sur le territoire.

- Linéaire haies 113 900 ml (mètres linéaires)
- Densité bocagère : 61,4 ml de haies / ha SAU.
- Le territoire comporte 1856 ha de surface agricole utile (SAU).

La densité bocagère d'Evran se situe en dessous de la moyenne départementale (75 ml/ha de SAU).

La répartition du bocage est hétérogène, les haies sont très présentes le long des cours d'eau et au nord-ouest de la commune. Par contre le maillage est faible au nord-est et au sud-est.



Depuis 2015, le programme « Breizh Bocage II » est lancé. Localement, ce programme est porté par l'association Cœur Emeraude et est prévu jusqu'en 2020.

L'effort est porté sur 3 communes : Trévron, Les Champs Géraux et Evran. C'est donc une opportunité à saisir pour redonner de la densité et donc participer à l'embellissement de nos paysages, à l'action positive sur l'environnement mais aussi à

donner à ce patrimoine une valeur économique.

En effet si le rôle environnemental des haies n'est plus à démontrer, leur potentiel pour la production de bois énergie est tout aussi important, tant pour la collectivité que pour les agriculteurs. Ainsi, 100 mètres linéaires vont produire en moyenne tous les 10 ans 10 MAP (mètre cube apparent plaquette), soit 960 litres d'équivalent fuel.

Des contacts et des visites chez les agriculteurs par le technicien bocage et un élu sont programmés ce printemps. Ces visites visent à

inciter les agriculteurs à replanter des linéaires de haies, sachant qu'il y a prise en charge totale des travaux (talus, plantation, paillage et entretien pendant 3 ans).

■ PLAN BOIS ÉNERGIE BRETAGNE

Pour bâtir un projet de chaufferie, et donc gagner en compétitivité tout en rentrant dans un cercle vertueux d'entretien et de replantation du bocage, il existe des aides dans le cadre du PLAN BOIS ENERGIE BRETAGNE. Ce plan est issu d'un partenariat entre l'ADEME, le Conseil Régional et les 4 départements Bretons. Ce programme a été reconduit pour la période 2015-2020. L'association AILE est chargée de l'animation de ce plan et à ce titre accompagne les agriculteurs dans leur projet de chaufferie bois.

Contact : Jacques Bernard au 02.99.54.63.23
ou jacques.bernard@aile.asso.fr

En 2015, AILE a accompagné des éleveurs (principalement porcs, volailles et veaux) dans la faisabilité, le chiffrage du projet, l'éligibilité par rapport au plan bois énergie et dans la gestion durable de la ressource.

Même s'il n'y a pas de projet immédiat de chaufferie, il est possible de contractualiser avec la SCIC ENR des fournitures de bois plaquette qui seront consommées localement dans les chaufferies existantes du Pays de Dinan.

■ LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

Une convention avec les Fermiers du Pays d'Evran vient d'être signée afin d'assurer tous les vendredis l'animation du Temps Périscolaire sur le thème du jardinage et du développement durable.

L'idée est de sensibiliser nos enfants à la biodiversité et à la connaissance des plantes aromatiques et plantes cultivées, notamment les légumineuses.

■ RESTAURATION SCOLAIRE : APPEL D'OFFRES

En collaboration avec la commission « Enfance Jeunesse et Scolarité », nous avons préparé la rédaction du prochain appel d'offres en vue de renouveler le contrat de prestation de service pour la fourniture de repas à la cantine municipale.

Manger est un acte quotidien et vital qui nous inscrit dans une relation étroite avec la nature dont nous consommons les produits. Mais manger est aussi un acte culturel et social qui exprime, en creux, des choix de société et de modèle agricole. L'alimentation est donc au cœur de grands enjeux à relever :

- Enjeux environnementaux : respect de la biodiversité, sobriété énergétique pour lutter contre le réchauffement climatique, restauration de la qualité des eaux...
- Enjeux sociaux, économiques et culturels pour l'accès de tous à une alimentation en quantité et qualité suffisantes, dans le respect de la diversité des cultures alimentaires.
- Enjeux santé, éducation au goût : la restauration scolaire répond à une double exigence : maintenir la qualité nutritionnelle des repas et mieux informer les parents, notamment sur les questions liées à la sécurité alimentaire. L'école est aussi un lieu privilégié d'éducation au goût, à la nutrition et à la culture alimentaire.

Notre alimentation est à l'interface de nos territoires, de nos paysages et de notre culture; elle les façonne et en est la résultante. Nos choix quotidiens pour remplir nos assiettes ont un impact fondamental sur notre environnement.

Depuis près de deux ans, l'équipe municipale, au travers de la commission « restauration scolaire », consciente de ces enjeux, s'est engagée à corriger et à infléchir l'offre de prestation vers ces fondamentaux.

■ MARCHÉ DE NOËL

Le Marché de Noël 2015 a rencontré un nouveau succès puisque nous avons pu accueillir de nouveaux exposants soit une trentaine répartie sous 2 chapiteaux et d'autres en extérieur.



Nous souhaitons que les produits proposés restent sur la thématique de Noël, et avons donné la priorité aux locaux.

Le marché de Noël sera reconduit en 2016 tout en gardant le même principe. Rendez-vous **le vendredi 16 décembre 2016**, toujours en semi-nocturne.

Si vous avez d'autres envies pour ce marché (thème, animation, produits proposés, ...), n'hésitez pas à remonter vos idées auprès du secrétariat de la mairie à l'attention de Julie DUPUIS.

■ AMÉNAGEMENT DU BOURG



Vous avez sans doute croisé début mars quelques étudiants qui arpentaient les rues de notre commune. Certains d'entre vous les ont même reçus pour répondre à quelques questions et nous vous en remercions.

Le but de leur visite et de nous aider dans notre réflexion sur l'aménagement du bourg.

Rendez-vous le jeudi 23 juin à 17h30 à la salle Beaumanoir pour écouter leurs propositions, voir les maquettes.

■ NOUVELLES INSTALLATIONS

Depuis début janvier, Evran a accueilli 4 nouveaux acteurs économiques. Nous leur souhaitons la bienvenue !

■ Motoculture Pièces Service (MPS)

Zone artisanale
Ouvert du mardi au samedi,
de 8h à 12h et de 14h à 18h*
Téléphone : 02.96.41.55.66



■ Agence Bretagne GRP PELHATE

Zone Artisanale
Pas d'accueil au public pour le moment
Téléphone : 0 800 940 915



■ Evran Motor Cycle

Zone artisanale - Ouvert du lundi au samedi
de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h
Téléphone : 02.96.83.57.40



■ Mme Doriane GRENIER : Thérapeute- shiatsu

Sur Rendez-vous - Téléphone : 06.61.73.19.56

■ Le Garage de la Poste

a changé de propriétaire en avril.
Il s'agit désormais de **Jérôme CHEREL**.
Téléphone 02.96.27.40.23
Page Facebook : « garage jerome cheryl »



Rappel

Chaque nouvel acteur économique d'Evran (artisan, commerçants ou autre activité professionnelle) doit se faire connaître à la Mairie. Cela permet d'informer tous les habitants sur votre activité.

■ DU NOUVEAU SUR LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Chaque samedi matin, rendez-vous sur le marché. Et chaque 2^e samedi du mois, les producteurs locaux sont présents et une animation musicale est proposée. Nous sommes ravis d'avoir accueilli 2 nouveaux commerçants en début d'année.

- **Armor Pesked** - Poissonnerie.
Présent chaque samedi.
Page Facebook « armor.pesked »

- **Les délices d'Alger** - Plats, pâtisserie et douceurs algériennes.
Présent 1 samedi sur 2

Rappel

Toute personne souhaitant venir exposer au marché doit déposer une candidature en mairie à l'attention de Julie DUPUIS accompagnée des documents l'y autorisant (extrait KBIS, carte de commerçant ambulant).

■ EVÈNEMENT À VENIR

Le vendredi 3 juin à 18h (salle d'honneur de la Mairie), l'association Femmes de Bretagne viendra présenter les actions et les projets mis en place pour aider les femmes porteuses de projet, chefs d'entreprise bretonnes.

Contact : Site : <http://www.femmesdebretagne.fr/>
Page Facebook : « femmesdebretagne »

■ LE COMITÉ D'ENTRAIDE DU QUIOU ET L'ASSOCIATION DU CONNETABLE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Sous la pression du financeur (le Conseil Départemental), la pression budgétaire et un déficit récurrent du comité d'entraide, les deux conseils d'administration se sont rapprochés et la fusion fut décidée en 2015.

Aide à domicile

L'organisation mis en place diffère très peu de ce qui existait précédemment :

- Les auxiliaires ont gardé leurs usagers.
- La responsable de secteur est toujours Madame DEBOURDEAU et vous pouvez la contacter au 02.96.87.64.64.

Les principaux changements :

- La comptabilité est effectuée au CONNETABLE
- Les relevés d'heures ont été automatisés.
- La coordination du service s'effectue au CONNETABLE en lien avec les autres services.

L'organisation du service

Le service est composé de :

- 1 Directrice (Liliane FLAUD)
- 1 Responsable du Service Aide et d'Accompagnement à
- 1 Responsable des ressources humaines
- 1 Comptable
- 1 Responsable Secteur
- 1 chargée de planning
- 31 Auxiliaires de vie (AVS)
- 11 Assistantes de vie aux familles (ADVF)
- 34 Aides à domicile (AD)

C'est donc un service de 83 professionnels qui assure un travail de qualité. Afin de garder un certain professionnalisme, différentes formations sont régulièrement proposées à l'ensemble du personnel (manutention, risque chimique, bienveillance...)

Une visite à domicile annuelle est organisée afin de revoir les besoins des personnes et réactualiser si nécessaire les prestations proposées.

Aide à domicile : 500 bénéficiaires.

Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor a accordé une autorisation de fonctionnement en date du 30/06/2005 en tant que Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile avec une habilitation à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.

Ainsi tous les ans, les tarifs sont négociés avec les autorités concernées. Le tarif applicable à compter du 1er juillet 2015 : coût horaire 2015 de 21,90 €.

Nous vous rappelons que vous pouvez déclarer cette dépense au moment de faire votre déclaration de revenus (attestation à l'appui) et bénéficier ainsi d'une déduction de 50% de la dite somme sur le montant des impôts à payer selon les indications en vigueur au moment de la déclaration.

Vous avez besoin d'aide ?

Adressez-vous au CONNETABLE auprès de Mme LAINE (responsable du Service Aide et Accompagnement à Domicile - SAAD) ou Mme

DEBOURDEAU (Responsable secteur) qui vous guideront afin de faire aboutir votre demande.

Le transport de personnes

L'association du CONNETABLE est agréée pour le chèque « sortir plus ». Pour plus de renseignements, appelez l'association « Le Connetable ».

Le portage des repas

Auparavant les repas étaient préparés par l'EHPAD d'EVAN pour le comité d'entraide. La capacité étant limitée à l'EHPAD et pour une question d'organisation, la préparation se fait maintenant à la cuisine du CONNETABLE.

- Le véhicule a été remplacé par un véhicule frigorifique plus récent de location.
- Suite à une demande en augmentation, le CONNETABLE a mis en place une deuxième tournée dès mars 2016.
- Les repas sont livrés en liaison froide en barquettes thermo scellées.
- Il est envisagé de proposer des repas à thèmes.
- Une formation « ergonomie » va être réalisée pour les professionnels.
- Des réunions de services ont lieu afin d'évoquer les situations rencontrées dans un objectif d'amélioration de la qualité de service rendu.
- Une visite à domicile est programmée systématiquement pour la mise en place du service : réalisation devis, contrat, prise en compte régime, nombre de repas/ semaine,...

Portage de repas : 100 bénéficiaires

Tarif du repas : 10.40€, 7€ si 2ème repas à la même adresse.



Contact LE CONNETABLE

Adresse : Rue de la ville goudelin 22100 DINAN

Tel : 02.96.87.64.64 - Fax : 02.96.87.64.00

Email : le-connetable@wanadoo.fr

Blog : <http://leconnetable.centerblog.net>

Site : www.le-connetable.com

Horaire d'ouverture des bureaux :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Le samedi de 8h à 13h.

Permanence également au bourg du QUIOU le lundi (9h30-12h30 et 14h-18h).

■ LE REPAS DU CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES)

Le repas des aînés a eu lieu le samedi 23 janvier 2016 à la salle Beaumanoir. Il a été organisé par le CCAS d'Evran pour plus de 130 personnes, qui ont particulièrement apprécié que cette année les élus assurent le service des plats cuisinés par l'équipe de l'EHPAD.

Un après-midi très convivial, malgré une panne de chauffage, avec l'animation spontanée des personnes présentes et d'un musicien.



Les doyens Mme RIGOLLET (99 ans) et M. GUILLOUX (94 ans).

■ COLLECTE ALIMENTAIRE AU CARREFOUR CONTACT

276 kg ont été récoltés lors de cette collecte le vendredi 1er et samedi 2 avril 2016. Un grand merci aux bénévoles et aux clients du magasin Carrefour Contact pour leur participation.

L'organisation d'une 2ème collecte au cours de l'année était une première. Elle s'ajoute donc à la collecte annuelle du mois de novembre.

Avec ces bons résultats, ce fut une bonne chose et la mise en place de 2 collectes annuelles sera certainement renouvelée.

■ LOTISSEMENT DU CLOS HEUZÉ

Les travaux de Réhabilitation ont commencé au Clos Heuzé à côté de l'EHPAD.

16 logements vont être créés (de type 2, 3, 4). Ils seront disponibles à la location vers le début de l'année 2017. La SA HLM LA RANCE en assure la maîtrise d'ouvrage.

Vous pouvez vous inscrire dès à présent auprès du secrétariat de la mairie.

Enfance, jeunesse & affaires scolaires

■ LA MAISON DES JEUNES

Sa fréquentation augmente sensiblement, ce qui encourage l'équipe d'animateurs à proposer une large palette d'activités.

En effet, lors des vacances d'avril, 26 jeunes âgés de 10 à 17 ans sont venus profiter des animations. Parmi celles-ci, il y a eu notamment le déroulement d'un stage de formation aux premiers secours, encadré par les pompiers de Plouasne. 9 jeunes de 10 à 15 ans ont ainsi obtenu leur diplôme de PS1. Cette démarche étant un acte citoyen et pouvant aider à l'embauche lors de candidatures à des jobs d'été, la municipalité a pris en charge une partie des frais d'inscription.

Cet été, la Maison des Jeunes sera ouverte du 6 au 22 juillet, le



programme d'activités sera disponible à partir du 8 juin, à la mairie ou à la Maison des Jeunes, ainsi que sur Facebook Evran.

Du lundi 25 au vendredi 29 juillet, un séjour est organisé en Vendée, à St Jean de Monts, à l'occasion du festival «La Déferlante».

Il concernera les jeunes de 10-14 ans qui séjourneront dans un camping 4 étoiles. Ils pourront aussi se rendre dans un parc de toboggans aquatiques, visiter des marais salants et bien sûr, se reposer à la plage. Ce séjour est organisé en collaboration avec le service jeunesse de Lanvallay. Les inscriptions sont ouvertes. Tarif : 100 €.

Réouverture de la Maison des Jeunes le 14 septembre 2016 : les mercredis de 14h00 à 18h00, les vendredis de 16h30 à 18h30.

■ LA RESTAURATION SCOLAIRE

Durant cette année scolaire, **nous nous sommes attachés à travailler sur les conditions globales relatives au temps du repas mais aussi avant et après.** Les écoles et les collectivités territoriales, en partenariat avec les familles, ont un rôle important à jouer en terme d'éducation à l'alimentation et de santé publique.

Il est de notre devoir de faire de ce temps, un moment convivial, de plaisir et de détente où les règles de bonne conduite doivent absolument régner.

Pour ce faire, nous avons déployé un ensemble d'actions :

- **Renforcement du règlement intérieur** pour tout ce qui relève des activités périscolaires. Il prendra une forme plus ludique dès la rentrée de septembre.
- La mise en place d'un **portail famille** pour moderniser l'ancien système des tickets de cantines, afin que le personnel se focalise davantage sur la prise en charge des enfants. Les règlements des factures se font dorénavant en espèce ou par chèque ou par virement (via TIPI), voire prochainement par prélèvement.
- **Le contrat avec le prestataire de la cantine vient à échéance.** La commission affaires scolaires et la commission développement durable ont rédigé l'appel d'offre du prochain contrat de restauration. Dans le cahier des charges, nous avons fait le choix d'attirer l'attention des candidats sur les éléments suivants qui nous paraissent essentiels :
 - Favoriser la consommation de produits biologiques et/ou locaux pour préserver à la fois l'environnement et la santé des enfants. (ex : produits sans OGM, viandes exclusivement françaises, produits de saison, etc...)
 - Favoriser l'éducation à l'alimentation (ex : animations sur les produits de saison, sensibilisation par le personnel encadrant, etc...)
 - Mieux communiquer (ex : transparence sur la provenance des denrées, diffusion des menus pour qu'ils soient validés en commission cantine, mise en place d'outils qui permettent un suivi des exigences évoquées dans le cahier des charges). Plus d'informations figurent dans le volet « développement durable » de ce document.
- **A la rentrée de septembre prochain, le service de restauration scolaire sera scindé.** Jusqu'à maintenant, 250 enfants de 2 à 15 ans déjeunent ensemble avec un taux d'encadrement trop faible. De plus, il ne reste qu'un nombre de places très limité pour d'éventuels arrivants (10 environ). Nous avons donc fait le choix d'améliorer ces conditions en baissant l'effectif d'enfants de



moitié pour privilégier le calme plutôt que les nuisances sonores, un meilleur taux d'encadrement et une meilleure répartition dans l'espace. Ceci devrait avoir un impact sur la diminution de la fatigue des enfants (et des agents), une amélioration de la discipline et de la sécurité. Nous avons constaté que le mobilier de la cantine était parfois mal adapté aux enfants mais aussi aux conditions de travail des agents. La municipalité a fait le choix d'investir à nouveau afin d'apporter le confort nécessaire et quotidien à chacun (par exemple : achat de claustres insonorisés, deuxième desserte).

- **Le « club des petits cuistots »**, figurant parmi les activités TAP, incite les enfants à prendre du plaisir à cuisiner, découvrir, manipuler et goûter différentes saveurs.
- **Le TAP « jardinage »** est mené une fois sur deux par l'agent communal du service technique ; l'autre fois par l'association Les Fermiers du pays d'Evran. Plus d'informations figurent dans le volet « développement durable » de ce document.
- **Le goûter de la garderie municipale** a lui aussi été amélioré : confiture évranaise, brioche fraîche du boulanger et pain biologique.

Nous attirons l'attention des parents des trois établissements scolaires sur l'importance de vous représenter au sein de la commission cantine afin de conserver notre vigilance sur ces objectifs communs, dans l'intérêt des enfants.

Chenonceau ont été découverts avec beaucoup d'attention.

Les élèves de cycles I et II ont découvert le vendredi 22 avril l'Île Besnard à St Coulomb. Le littoral et les mystères de la pêche à pied n'ont plus de secret pour ces 85 élèves.



■ ECOLE SAINTE ANNE

NOUVEAU : English explorers !

L'intérêt porté par les familles lors du Conseil d'Etablissement du 7 mai 2015 à la formation en anglais continue d'être concrétisé à travers les activités mises en place dans les classes.

Avec notamment le soutien de parents et amis anglophones de l'école, des séances sont proposées à chaque élève de cycle III volontaire chaque mardi de 16h45 à 17h40.

Nous souhaitons ainsi favoriser l'expression orale et l'enrichissement lexical de la langue anglaise dans une ambiance détendue.

Les sorties

Les classes de cycle III ont visité des châteaux de La Loire du 9 au 11 mars 2016. Hébergés à l'Hôtel Noble à Vernou-sur-Brenne, les élèves ont expérimenté la vie en collectivité.

Les châteaux du Clos Lucé, de Blois, de Chambord et de

■ ECOLE JULES VERNE

Un bal médiéval

Les 8 classes du RPI Evran / le Quiou ainsi qu'une classe de Plouasne ont participé en février à un bal médiéval à la salle Beaumanoir.

Les 220 élèves, accompagnés des musiciens de «la Chalémie» et des danseurs de la «Maisnie des remparts» ont dansé au son de la vielle et de la cornemuse.

Ils maîtrisaient les pas du branle des chevaux, du branle double, de la danse des lavandières,

Les danses médiévales n'ont plus de secret pour eux.

La vie de château !

Dans le cadre du projet sur le Moyen-Age, les 8 classes du RPI Evran/Le Quiou sont allées visiter le château de la Hunaudaye pour découvrir l'architecture d'un château-fort et la vie au Moyen-Age.

Cette sortie vient compléter le projet qui avait débuté avec le bal médiéval de février.

Les élèves sont fin prêts pour la fête des remparts les 23 et 24 juillet 2016 !



Finances

■ BILAN DE L'EXECUTION 2015

Fonctionnement

Des dépenses de fonctionnement contenues malgré la pression des dépenses de personnel. Les charges de personnel, qui représentent le premier poste de dépenses de fonctionnement (48% du total), ont poursuivi leur augmentation en 2015. Près des deux tiers de cette augmentation est liée à l'application de la réforme des rythmes scolaires (RRS) ; la prise en charge des temps d'activités périscolaires et les coûts de personnel additionnels pour la garderie et le transport du mercredi représentent ainsi près de 40 000 € en plus par an en termes bruts. Toutefois, il faut mettre en regard de cette augmentation plusieurs compensations (subventions de l'Etat et de la CAF versées au syndicat d'écoles au titre de la RRS, aides versées à la commune pour les emplois d'insertion). Hors réforme et en terme de coûts réels (subventions déduites), la croissance de la masse salariale est maîtrisée avec à peine +2,8% en deux ans. Hormis les autres charges de gestion impactées par la RRS, on constate que les autres catégories de dépenses sont en baisse. Les charges à caractère général pèsent 52 000 € de moins qu'en 2013 suite aux initiatives prises par l'équipe municipale pour maîtriser les dépenses de fonctionnement. En outre, l'année 2015 marque le premier recul du montant consacré au remboursement des intérêts d'emprunts (-7,0%).

Des augmentations constatées sur tous les postes de recettes à l'exception des autres produits de gestion courante. Les produits des services ont dépassé très largement les montants collectés en 2013 et 2014. Les recettes au titre des contributions directes (impôts), malgré des taux inchangés depuis deux ans, ont connu une progression notable (+2,0% en 2014 et + 4,7% en 2015) tandis que les autres recettes fiscales sont restées stables. Du côté des dotations,

subventions et participations, on note une nouvelle augmentation en 2015 (+10,5%) malgré la baisse marquée de la dotation globale de fonctionnement reçue de l'Etat ainsi que des autres compensations de l'Etat. Ceci s'explique principalement par la mobilisation de nouvelles recettes, au premier rang desquelles la nouvelle compensation en provenance du budget du RPI (34 012 €) destinée à corriger une répartition des charges entre les communes qui, jusqu'en 2015, pénalisait fortement Evran.

Au total, une gestion assainie du fonctionnement de la commune a permis d'améliorer l'épargne de celle-ci. Depuis deux ans, et contrairement au précédent mandat, les dépenses de fonctionnement ont augmenté moins vite que les recettes : +5,2% en deux ans pour les premières contre +9,0% pour les secondes. Ainsi, en 2015 la capacité d'autofinancement (CAF) nette a retrouvé un niveau proche de 100 000 €, soit pratiquement le triple de celui de 2013.

	2013	2014	2015
Produits courants	1 387 701	1 424 448	1 521 285
Charges courantes	1 154 525	1 146 846	1 217 497
= Excédent brut courant	233 177	277 602	303 788
+ Produits exceptionnels	10 416	6 998	2 985
- Charges exceptionnelles	862	5 544	296
= Epargne de gestion	242 731	279 055	306 477
- Intérêts de la dette	61 048	66 381	61 850
= Epargne brute ou CAF brute	181 683	212 674	244 627
- Capital de la dette	147 657	156 275	145 310
= Epargne nette ou CAF nette	34 026	56 399	99 317

Investissement

Un montant global de dépenses d'investissement stable. Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2015 à 467 006 €, soit un montant pratiquement identique à celui de 2014 (473 113 €). Elles sont constituées essentiellement des opérations d'équipement (303 170 €), hors versement de la subvention à la SDE pour l'éclairage public (15 173 €) et des remboursements en capital des emprunts souscrits (146 028 €). Les principaux investissements ont porté sur l'aménagement des deux entrées de bourg Nord (141 252 €) et Sud (119 975 €). Les autres investissements significatifs ont concerné l'équipement des services techniques (10 175 €), le restaurant scolaire (5 628 €), l'acquisition d'une serre (3 027 €), l'église (3 008 €) et des investissements par entreprise sur la voirie (6 596 €), signalisation incluse. Rappelons que, dans le cadre du budget de fonctionnement, les dépenses hors personnel pour les travaux de voirie réalisés en régie (c'est-à-dire par le service technique municipal) ont représenté en 2015 un total de 58 510 €. Pour financer l'aménagement des entrées de bourg Nord et Sud, la commune a réussi à mobiliser 147 000 € de subventions, soit 68% du montant total hors taxes du coût des travaux.

BUDGET 2016

Le budget primitif de la commune pour 2016 continue à s'inscrire dans une contrainte financière forte. Il faut à la fois gérer l'héritage d'une situation financière passablement dégradée au cours du dernier mandat, la compression des dotations de l'Etat au fonctionnement et des dépenses financières nouvelles pour les communes qui ne sont que partiellement (réforme des rythmes scolaires) ou pas du tout compensées par l'Etat (mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics). Par ailleurs, comme en 2014 et en 2015, l'équipe municipale a décidé de **ne pas recourir au levier fiscal** (augmentation des taux d'imposition). La stratégie financière de la municipalité continuera à reposer sur les quatre piliers suivants :

- 1/ la poursuite des économies sur les charges de fonctionnement ;
- 2/ le désendettement ;
- 3/ la recherche active de subventions ;
- 4/ une fiscalité et une tarification des services adaptées.

Fonctionnement

Un budget qui reste basé sur une maîtrise stricte des charges. Les **charges à caractère général** sont contenues avec une augmentation de 2,8% par rapport au budget voté précédent. Après les économies réalisées sur un certain nombre de postes en 2014-2015, les marges de manœuvre pour de nouvelles économies sur ce chapitre paraissent assez réduites. Le volume des travaux en régie a été augmenté en raison de plusieurs projets d'investissement nouveaux, notamment en lien avec l'agenda accessibilité. En outre, un soutien accru a été apporté à la culture, à la formation des agents et aux activités destinées à la jeunesse. S'agissant des **dépenses de personnel**, l'augmentation prévue (+0,9%) est inférieure au taux d'inflation prévisionnelle. En termes nets (après déduction des subventions perçues pour les emplois aidés), la masse salariale baisse (-0,2%). **Les charges de gestion courante** sont orientées à la baisse (-2,4%) sous l'effet notamment de la baisse des indemnités des élus (-5,7%). Quant aux charges financières, elles diminuent également (-9,5%), conséquence logique de la stratégie de désendettement.

Des recettes qui continuent à progresser plus vite que les charges. Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 1 355 088 € contre 1 345 973 € en 2015, soit une progression d'à peine 0,7%. Pour leur part, les recettes réelles de fonctionnement sont projetées à 1 647 874 € contre 1 626 637 € en 2015, soit une augmentation de 1,3%. Les recettes réelles continuent donc, suivant l'objectif défini dans la stratégie financière communale, de progresser plus vite que les charges. L'autofinancement représenté par le virement à la section d'investissement (431 629 €) et la dotation aux amortissements (39 206 €) porte sur 470 835 €.

Investissement

Le programme d'investissement 2016 est à ce stade indicatif et ne pourra être confirmé qu'après réponse obtenue sur les demandes de subvention adressées en début d'année. Le principal projet englobe l'aménagement du carrefour rue de la Libération / rue des Ecoles, l'installation du nouvel arrêt de car et la modification du rond-point du stade (218 304 €). Un projet de mise aux normes (église et accessibilité de certains bâtiments municipaux ; 49 406€) est également proposé.

Les autres opérations portent essentiellement sur :

- l'acquisition de nouveaux équipements pour le restaurant scolaire, en particulier en prévision de la mise en place du 2^e service (24 000 €) ;
- la voirie avec le programme Signalisation (6 900 €), la réfection de la route de la Boulais (7 600 €), les chemins piétonniers de la rue de l'Hôpital et de la Cote des Ronces (7 800 €), la clôture du stade (6 410 €) ;
- l'équipement du service technique (7 060 €), du service administratif (7 900 €) et de l'espace Jeunes (1 800 €).

SITUATION DE L'ENDETTEMENT

Le désendettement engagé depuis le début du présent mandat nous a permis de **redescendre sous la barre des 1000 € par habitant fin 2015**. L'absence de nouvel emprunt en 2016 conduira à une dette totale (capital) ramenée à un montant de **1,4 millions d'euros en fin d'exercice** par rapport au pic de 1,9 millions d'euros atteint en janvier 2014 (cette situation n'inclut pas, logiquement le prêt-relais souscrit dans le cadre du budget annexe du nouveau lotissement Haute Rive qui sera remboursé en 2017-2018 avec la vente des lots qui seront aménagés d'ici fin 2016).

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
Dette (capital ; €)	1 858 700	1 705 165	1 559 637	1 414 443
Dette / habitant	1 088	983	878	794

SPORTS & LOISIRS

Repas des classes « 5 »

Le dimanche 29 novembre 2015 s'est déroulé le repas des classes 5. Plus de 70 personnes ont répondu présentes à l'invitation du groupe de bénévoles appuyé par la mairie.

Au cours du repas, fourni par le traiteur « Pain d'épices » de Dinan, se sont succédés chants et anecdotes. Pour la suite de l'après-midi, c'est l'orchestre de Mr Delaune qui a pris la main, faisant danser et valser les participants de tous âges. La bonne humeur, le mélange intergénérationnel et les réactions très positives des participants, nous incitent à reconduire cet événement.

Les classes 6 intéressées sont priées de se faire connaître rapidement auprès de la mairie. Le repas des classes 6 est prévu pour l'automne 2016.

Illuminations :

Le vendredi 4 décembre 2015 a marqué le début des illuminations du bourg. La commission « sports, loisirs, culture » avait réuni les habitants autour d'un vin chaud préparé par le bar « le puits sans fond ». Vous avez répondu nombreux à notre invitation et nous avons pu, ainsi, recueillir vos premières impressions.

La boîte aux lettres du Père Noël ainsi que les décorations à l'angle de la rue de la mairie, ont particulièrement retenu votre attention. Plus d'une centaine de lettres ont été adressées au Père Noël et les petits lutins de la mairie y ont répondu en essayant de faire le mieux possible.

Nous remercions les services techniques pour le travail effectué et notamment Mr MADRE Philippe pour la fabrication des décorations de l'angle de la rue de la mairie.

Cette année, le contrat illuminations avait été renégocié et nous avons choisi d'amener une plus grande modernité à des motifs parfois vieillissants. Le mixte entre location et achat a permis de renouveler notre parc tout en restant dans le budget alloué.

Coût : 6 443.91 euros

Téléthon :

Le Téléthon a réuni cette année encore 10 associations evrannaises. Les activités, en salle ou à l'extérieur, étaient variées. Le public, venu en nombre, a ainsi pu découvrir ou redécouvrir certains sports ou simplement se promener en vélo. La vente de gâteaux, crêpes, sucreries ou boissons, a permis aux personnes présentes de se restaurer. C'est grâce à votre mobilisation et votre participation que ce weekend reste et restera une réussite.

Cette année, **le bénéfice reversé au Téléthon a été de 2 989.38€**. Merci à tous !

Foulées evrannaises : un beau succès populaire !

Le vendredi 15 avril 2016, plus de 720 participants et 90 bénévoles ont participé à la 15^e édition des foulées evrannaises. De très nombreux spectateurs étaient également présents sur la ligne d'arrivée.



Chaque sportif a couru pour aider la petite Lana ROUJAS, 3 ans et demi, qui souffre d'ataxie cérébelleuse : c'est une pathologie neuromusculaire qui entraîne un manque de coordination des mouvements volontaires. Les dons collectés serviront à lui acheter un lit spécialisé et médicalisé.

Les parents de Lana ont été comblés par l'accueil des organisateurs et des evrannais.

En quelques chiffres :

- Courses des 5 km et 10 km : 623 classés soit le record absolu depuis 15 ans !
- Marche des 5 km : 100 participants

Fête de la musique

La 3^e Fête de la musique se déroulera le vendredi 17 juin à partir de 18h30 sur la place Jean Perrin.

La commission a souhaité garder l'esprit des premières éditions avec la participation des artistes bénévoles. Nous n'envisageons pas pour le moment de défraiements.

Alors, si vous êtes musiciens amateurs, chanteurs, ou tout simplement mélomanes et si vous voulez faire partager votre passion, rejoignez-nous pour participer à ce bel événement.

Partenariat Mairie/Associations :

Traditionnellement, le premier trimestre correspond, au niveau associatif, aux demandes de subventions. Le dépôt des dossiers, devait se faire avant le 1er mai. La relation entre les associations et la mairie doit continuer d'évoluer pour se transformer en un échange et en une collaboration renforcée.

Le partenariat que nous avons développé avec le stade Evrannais ou l'aide technique que nous apportons au palet club dans la recherche de locaux, sont des exemples de ce que doit être l'axe associations-mairie.

■ CULTURE

■ Mon Cirque, le spectacle de marionnettes

En janvier dernier, dans le cadre de la saison culturelle de Dinan Communauté, 150 personnes ont assisté à la représentation du spectacle de marionnettes à fil : **Mon Cirque**, donné par la compagnie des TaRaBaTeS. Pour cela, la salle Beaumanoir a été transformée en véritable salle de spectacle.

Un atelier de fabrication et de manipulation de marionnettes avait été préalablement organisé dans les mêmes conditions et dispensé par un membre de la compagnie.

■ Mais aussi...

A la suite de cet événement, du 29 février au 5 mars 2016, et en partenariat avec la saison culturelle de Dinan Communauté, la compagnie **Via Cane** est venue en résidence de création dans la salle Jean Beaumanoir. Il s'agissait d'offrir à l'équipe artistique un lieu de travail pour qu'elle puisse finaliser son spectacle de marionnettes avant sa sortie en Irlande et une tournée en France.

Trois classes du RPI Evran - Le Quiou ont chacune assisté, en avant-première, à une présentation d'un extrait du spectacle. Cet extrait a donné lieu à une intervention et des échanges avec l'équipe artistique qui a dévoilé aux élèves, les coulisses de sa création.

Ce spectacle de marionnettes intitulé **Conomor** consiste en une tragi-comédie. Elle raconte une légende celte sur fond de chants en gaélique accompagnés par le magnifique jeu de deux harpes.



Crédit photo « Jean Frédéric NOA »

■ L'exposition « Ceux qui t'ont détesté »



Elle a été proposée dans la salle d'honneur de la Mairie par Picaajo (dessins, peintures et textes), Laëtitia Lavieville (sculptures sur métal) et Régine Halloux (œuvres plastiques sur carton) dont on peut encore apercevoir deux œuvres, à travers les fenêtres du restaurant scolaire. Le lèche-vitrine est autorisé !

Elle a été visitée et appréciée. Nous saluons le travail des artistes.

Une autre exposition est prévue à l'automne prochain !

A noter : les œuvres sont en vente, les visites sont libres et gratuites, vous n'avez donc aucune excuse pour ne pas en profiter !

■ Le Radeau Utopique : quand la culture nous mène en bateau...



Ce projet culturel mêle performance artistique, construction de l'imaginaire et rencontre de l'autre.

Le concept

Tout à la fois expédition, spectacle, forum citoyen, livre, film et œuvre architecturale, Le Radeau Utopique va naviguer de Rennes à St Malo - St Lunaire en tentant d'em-

barquer le maximum de « passagers ». L'aventure est mise en scène par l'Ecole Imaginaire de Rennes.

Roman-fleuve

Inspiré du livre Utopia, publié par Thomas More en 1516, l'événement culturel souhaite renouer avec la volonté d'établir une société idéale en faisant appel à tous les imaginaires et à toutes les bonnes volontés.

Pour cela, les habitants étaient conviés à une réunion publique le 13 mai. Vous pouvez vous inscrire aux 2 ateliers prévus le mercredi 8 juin de 14h à 18h.

La flotte

Elle est constituée de 4 radeaux (futurs scènes flottantes).

Le voyage

Du samedi 2 juillet au lundi 8 août 2016, Le Radeau Utopique descendra le canal d'Ille et Rance et la Rance. **Cette expédition de Rennes et jusqu'à St Lunaire avec 12 escales aboutira à un spectacle, un film, un livre et une exposition.** Elle est parrainée par Nicolas HULOT.

L'escale à Evran /St Judoce est prévue du mercredi 27 juillet (soir) au dimanche 31 juillet (matin).

Chaque escale sera l'occasion de participer et d'assister aux répétitions données. Une brochure avec le programme de ces escales sera éditée début juin. France Culture diffusera chaque semaine un épisode du Radeau Utopique sur leur grille d'été. Restez à l'écoute !

■ TRAVAUX RÉALISÉS AU 1^{ER} SEMESTRE 2016

■ Église

D'importants travaux ont été réalisés sur l'église au 1er trimestre de l'année 2016.

Tout d'abord, des travaux de mise aux normes du chauffage avec des transformations des conduites de gaz qui n'étaient plus adaptées pour la sécurité.

De plus, la mise en place de filets sur les clochers afin d'éviter les chutes de pierres, la pose d'un paratonnerre, ont nécessité de la part des services techniques une tranchée afin de le raccorder à la terre. Suite à ces travaux de mises aux normes de sécurité, les services techniques en ont profité pour réaliser des travaux d'élagage, d'abattage et de dessouchage d'arbres autour de celle-ci.

Des massifs ont été retravaillés et créés. Des allées ont également été refaites en béton sablé et la création d'une rampe en enrobé pour les personnes à mobilité réduite.

Il reste à réaliser au mois de mai 2016 les nez de marche et la création d'une place PMR (Personne à Mobilité Réduite) devant l'église.

Coût total des travaux : 34 200€ TTC

■ Entrée Nord

Suite aux lourds travaux de l'entrée nord (la côte des ronces) réalisés par l'entreprise Colas, des petits travaux de finition sont nécessaires pour l'embellissement final de la rue :

- aménagement du virage route de Plesder (Fleurs, minéraux, roches)
- création du petit parking au bord du Linon avec mise en place d'une barrière jusqu'au pont
- peinture du local du tri sélectif
- rallongement de la barrière au niveau de l'écluse routière

Coût : 2.000 €

■ Entrée Sud

De même, des petits travaux de finition ont été fait autour du Rond-point de Carrefour Contact :

- passage piéton en enrobé devant le magasin pour faciliter la montée des piétons venant du bourg
- passage piéton entre le rond-point et l'entrée de la Zone Artisanale mais cette fois-ci en béton sablé et GRH (Grave Reconstitué Humidifiée).

Coût : 5.800 €

■ Ruelle des Sats

Le petit chemin le long de la gendarmerie sera enrobé afin d'améliorer les voies douces entre les quartiers et d'embellir ce petit chemin très fréquenté par les habitants des alentours.

■ Aménagement de l'arrêt de bus

Suite au déplacement de l'arrêt de bus de la ligne ILLENOO (Rennes-Dinard) devant les salles communales, un réaménagement complet de cette zone sera vraisemblablement effectué cette année avec la modification des trottoirs (création de zone piétons/vélos), mise en place des abris bus et création de places de parking rue des écoles.

Le projet est déjà esquissé mais reste à établir en fonction des subventions qui seront accordées.

■ Rénovation du réseau de la SAUR

Depuis le mois de janvier, la SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) a entrepris le changement du réseau d'eau potable dans toute la rue de l'Hôpital. Ces travaux sont effectués par l'entreprise TCPE de Taden pour le compte du SIAEP d'Evran (Syndicat Intercommunal Adduction Eau Potable).

Les routes et les trottoirs qui ont été endommagés par ces travaux seront repris en fin de chantier afin de retrouver un niveau correct d'utilisation.

La fin des travaux (y compris la réfection des chaussées et des trottoirs) est prévue d'ici fin mai.

■ Les Travaux Potdevin

Les travaux de la quincaillerie PROXI COMFORT ont démarré en janvier 2016. Nous vous rappelons qu'il s'agit de travaux d'ordre privé.

Cela nécessite de mettre la rue principale en sens unique. Le gros œuvre devrait se terminer en juillet. Ainsi, le retour à la normale (voie en double sens) se fera dans la foulée.

■ URBANISME

■ Futur Lotissement

Le futur lotissement situé dans le quartier Haute Rive porte désormais un nom : « **Résidence des noisetiers** »

Le permis d'aménager a été déposé le 30 mars 2016 au service instructeur de l'urbanisme de Dinan Communauté.

Il a été voté en conseil municipal un petit lotissement de 10 lots, avec des surfaces comprises entre 442 m² et 663 m².

L'entrée de ce lotissement se fera par la rue Haute Rive.

Les travaux de viabilisation devraient commencer au cours du mois de septembre 2016 si tout se passe bien.

Le permis d'aménager sera délivré en juin 2016. La commercialisation des lots suivra et commencera au cours de l'été 2016.

■ Évaluation du foncier bâti municipal

Au mois de Janvier et février 2016, une évaluation du foncier bâti de la commune a été effectuée. Cela nous a permis d'avoir une estimation chiffrée de plusieurs bâtiments communaux. L'objectif était de nous rendre compte de leur valeur et des éventualités que nous avons en cas de revente.

Quelques exemples : le presbytère, le local des services techniques, le bâtiment de la Poste...

■ Partenariat avec Calorguen

Calorguen a entrepris de refaire la route de la Boulaie (située en campagne) sur la partie de leur commune. Ils nous ont donc proposé également de refaire la partie de cette route à Evran : surface à couvrir de 660 m² pour environ 250 mètres de linéaire.

Suite aux rencontres avec M. Joseph HOUEL (adjoint aux travaux de Calorguen), nous nous sommes mis d'accord pour la refaire ensemble. Un devis commun a alors été trouvé avec la société EUROVIA.

Cette expérience montre qu'une collaboration entre communes voisines permet de mutualiser des travaux pour satisfaire les usagers et pour un coût optimisé.

Coût : 5 400€

■ Echanges avec les riverains

La Mairie a souhaité mettre en place des réunions d'échanges avec les riverains pour recueillir leur avis sur des situations les concernant au quotidien. Cette démarche, nouvelle, est appréciée. Les riverains profitent de cet échange participatif, qui a toujours lieu sur place, pour s'exprimer afin de trouver une solution convenant à tous.

Voici 2 exemples récents :

- Le 27 février 2016 avec les riverains du quartier de Haute Rive. Une présentation du futur lotissement a été effectuée. Chacun a pu réagir, poser ses questions. Ces échanges furent productifs. Le projet présenté convient à la majorité des riverains.

- Le 19 mars 2016 avec les riverains de la rue des Chamblais. L'objectif était d'échanger tous ensemble sur le futur projet d'aménagement de la route qui doit permettre de limiter la vitesse dans ce lotissement et de sécuriser les virages. Les riverains attendaient un aménagement depuis une dizaine d'années. En amont de cette réunion, les services compétents du Conseil Général avaient été sollicités pour recueillir leur avis et préconisation.

Rappel :

Lors du dernier bulletin nous vous avons alerté sur des problèmes de haies et d'arbres empiétant sur le domaine public.

Cette fois-ci nous souhaitons faire un rappel de civisme à propos des propriétaires de chiens.

Les chiens ne doivent pas errer seuls sur la voie publique. De plus, pour le bien-être de tout le monde, il vous est demandé de ramasser leurs déjections canines sur la voie publique.

Il est intolérable de se balader sur la commune et ailleurs en évitant sans cesse de marcher dessus. Nous comptons sur vous pour faire preuve de civisme en pensant aux autres promeneurs.



la lecture de contes africains, nos graines d'artistes dessinent les petites cases de l'histoire et les animaux d'Afrique. Les dessins sont exposés sur les vitres de la bibliothèque, n'hésitez pas à venir les voir.

Des animations toute l'année pour tous les publics

- Le **Goûter de Noël** a rassemblé une cinquantaine d'enfants autour de la troupe dinannaise Contilène qui leur a raconté plusieurs contes de Noël. Les enfants ont ensuite rejoint le Père Noël pour l'incontournable goûter de la Bibliothèque.



- Animation le temps d'une matinée autour du kamishibai** en février. Deux musiciens bénévoles étaient également présents. Le kamishibai (pièce de théâtre sur papier) est un genre narratif d'origine japonaise.



- Club de lecture « Café Coup de Cœur ».** Le club se réunit une fois par mois le vendredi soir ou le samedi matin autour d'un café ou d'un thé pour discuter de leurs dernières lectures dans une ambiance conviviale et détendue. N'hésitez pas à venir pour partager ou juste pour écouter !



- Le P'tit Déj Coup de Cœur des 9/13 ans** en mars. Une dizaine de jeunes ont présenté leurs romans et BD préférés autour de chouquettes fortement appréciées. PHOTO 5

Une équipe de bénévoles dynamiques

L'équipe est composée de Delphine David (la responsable), de Rozenn Perrin (agent municipal) et de 7 bénévoles. Tous participent activement à la vie de la Bibliothèque : aide aux permanences, achats de livres, aide à l'organisation d'animations, désherbage, aide aux TAP, entretien des livres... La gentillesse, le sérieux, la disponibilité et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous.

Vous souhaitez apporter votre contribution à la vie culturelle de notre commune en vous engageant dans une activité ? Vous appréciez les échanges ? Vous faites preuve de curiosité et de dynamisme ? Rejoignez cette équipe de bénévoles.

Horaires d'ouverture :

Lundi /Mardi/Vendredi 16h30-18h30 ; Mercredi 14h-18h30 ; Samedi 10h-12h30 et 14h-17h

La Bibliothèque sera fermée du 8 au 15 août 2016, ainsi que tous les samedis après-midi en août.

Tarifs :

La lecture sur place est libre et gratuite.

Pour emprunter des documents, une inscription est nécessaire (4 livres ou revues pour 3 semaines + 1 dvd + 1 cd pour 1 semaine). Enfants 3€/an, adultes 6€/an.

Contacts :

Téléphone : 02-96-27-53-33

Adresse : 17 rue de la Libération à Evran (derrière les salles communales)

Facebook : « Bibliothèque Evran Au coin d'un Livre »

Groupes de travail

■ BIBLIOTHÈQUE « AU COIN D'UN LIVRE »

Un fond riche et actualisé tous les mois



Forte de quelques 7 000 ouvrages et de plusieurs abonnements à diverses revues, la Bibliothèque est ouverte à tous (même si vous n'êtes pas abonnés).

Tous les deux mois environ, la Bibliothèque acquiert de nouveaux livres : les dernières nouveautés en terme de romans et BD (jeunesse et adultes), albums jeunesse, documents ...

A ce fond permanent, viennent s'ajouter 350 livres, des DVD et des documents sonores (musique classique, jazz, ...), renouvelés

trois fois par an par la Bibliothèque des Côtes d'Armor (BCA). Si vous recherchez un ouvrage, nous pouvons vous le procurer grâce au fond de la BCA et à leur navette mensuelle.

La Bibliothèque municipale vous offre la possibilité de consulter **internet en libre accès** sur deux postes informatiques et est équipée du **Wi-Fi**. Enfin, **les abonnements aux revues grand public** restent un point fort des propositions de la bibliothèque.

Les scolaires évrannais familiarisés à la lecture et à l'utilisation des documents

Les enfants des deux écoles d'Evran sont accueillis tous les vendredis matins, selon un planning établi à l'avance. Prêt de livres, travail sur des thématiques dans le cadre de projets éducatifs et scolaires, travail de recherche, choix libre, lectures d'histoires et de Kamishibai sont autant de raisons qui motivent la venue des enfants et de leurs enseignants.

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Delphine DAVID et une bénévole accueillent un groupe d'enfants de l'école Jules Verne dans le cadre des TAP chaque mardi et vendredi après-midi. Elles animent un atelier autour du livre, de la lecture, de l'écriture, de l'illustration et de l'imagination en s'adaptant aux tranches d'âges des enfants présents.

Sur le dernier cycle, le thème était « Voyage en Afrique » : après

■ ESPACES VERTS ET FLEURISSEMENT

Les actions menées en 2015 / 2016

- Rue du Stade : replantation de la plate-bande du parking (50 m linéaire). De jolies fleurs commencent à apparaître. Des gravillons seront mis pour cacher la bâche plastique.
- Rue de l'Hôpital : réaménagement complet de tous les parterres avec paillage.

Nous recherchons des bénévoles bricoleurs qui pourraient nous faire des nichoirs et hôtel à insectes pour finir de décorer les parterres de cette rue.

- Début d'aménagement des bas de mur.
- Fleurissement 4 saisons dans les jardinières au sol avec plantes diversifiées et retombantes.

En 2015, l'équipe du fleurissement s'est enrichie de nouveaux membres pour les plantations mais également de personnes ressources pour le don de plantes. De plus en plus de personnes s'impliquent dans la nouvelle démarche du fleurissement tant par leur participation aux plantations communales qu'à l'embellissement de leur façade. Cela renforce la motivation de chacun pour rendre notre bourg plus attrayant.



Rue du Stade

■ PROJETS 2016

- Plantations autour de l'église : arbustes variés complétés de vivaces et d'annuelles. De gros travaux ont été faits par le service technique pour couper les arbres vieillissants et gênants pour les fondations et permettant de dégager l'architecture du bâtiment. Les arbres autour de la Vierge ont été taillés en rideau ce qui la met en valeur. Des cheminements perméables ont été créés ainsi qu'un accès handicapé.
- Aménagement de la rue des Ronces.
- Entrées du bourg (nouveaux aménagements sur 2 endroits)
- Place du marché : plantations au pied des 5 arbres (aromatiques, condimentaires et comestibles)
- Aménagement de la cour de l'école Jules Verne

- Aménagement à l'extérieur du cimetière (friche et talus)

Les bénévoles réfléchissent à des aménagements en pied de mur comme accompagnement végétal.

Un projet verra le jour à l'entrée de la bibliothèque et des salles communales. Il servira de vitrine à l'opération. Un affichage pédagogique sera mis en place pour promouvoir l'opération auprès des habitants.

Les personnes intéressées pourront faire une demande à la mairie et signer un contrat. Des conseils ainsi que des plants pourront être fournis par les bénévoles de la commission à la demande des particuliers qui désirent végétaliser leurs bas de mur.



Les bénévoles en action, rue de l'hôpital

Démarche zéro phyto

Dans le cadre du Contrat Territorial Rance aval Faluns Guinefort porté par Dinan Communauté et Cœur Emeraude, les collectivités sont sensibilisées aux dangers des produits phytosanitaires et aux techniques alternatives d'entretien pour les supprimer.

En 2015, ce sont 6 nouvelles communes du territoire qui se sont officiellement engagées à ne plus utiliser de produits phyto ou anti-mousse pour l'entretien de leurs espaces verts et voiries.

EVRAIN s'est vu ainsi récompensé le 28 Janvier 2016 à Rennes par le Conseil Régional de Bretagne.

Pourquoi jardiner sans pesticide ?

Ne traitez pas à proximité de l'eau ! Un gramme de pesticides peut polluer 10 km de fossé.

Il est donc interdit d'utiliser des pesticides :

- A moins de 5 mètres des cours d'eau
- A moins de 1 mètre de la berge des fossés
- Dans les avaloirs, bouches d'égout et caniveaux (arrêtés préfectoraux du 1er février 2008 pour les Côtes d'Armor)

Nous voici arrivés au printemps, c'est toujours une période agréable ou les jours rallongent et la vie reprend son cours, comme sortie de l'hibernation des mois d'hiver.

La vie publique s'annonce assez dense avec l'ensemble des projets concernant la réforme des territoires qui va modifier considérablement l'échelle, la géographie et l'économie du bassin de vie du pays de Dinan.

Au 1er janvier 2017, plus de 60 communes et près de 100 000 habitants composeront ce nouvel espace. Il va falloir définir de nouvelles règles, modifier la gouvernance pour que chacun puisse être représenté équitablement et démocratiquement pour faire valoir ses intérêts sans oublier la cohérence de ce grand ensemble.

Il faudra nécessairement prendre de la hauteur pour raisonner et construire un « vivre ensemble » inédit jusqu'à aujourd'hui. C'est à la fois exaltant et parfois un peu inquiétant. Cette construction se fera pas à pas dans la concertation et le consensus ou elle ne se fera pas. Il va falloir oublier nos querelles de clocher, trouver le plus grand dénominateur commun pour faire sens et ainsi s'inventer une nouvelle histoire pour les décennies à venir.

Quelle responsabilité pour les élus que nous sommes, au-delà des jeux politiques et partisans, des postures personnelles des uns et des autres, il va falloir penser intérêt général au sens grec de « Polis », la vie de la cité, c'est-à-dire une communauté de citoyens libres et autonomes.

Belle idée dont on va avoir rapidement le dénouement sur notre espace public proche en votant le 22 mai pour ou contre le rapprochement de Saint-Judoce avec Evran dans le cadre de la commune nouvelle.

Si sur le principe, nous sommes pour, nous pensons cependant que cela doit être fait au bénéfice de nos deux communes, de manière totalement transparente et dans le seul objectif d'améliorer autant que faire se peut la vie de nos concitoyens sans aucune arrière-pensée politicienne ou personnelle.

Nous sommes prêts à prendre notre part et nos responsabilités dans ce nouvel ensemble pour porter ici et à Dinan Communauté la parole de l'opposition Evrannaise et demain peut-être de la future commune nouvelle.

Profitez bien des beaux jours qui arrivent et à bientôt.

L'équipe de l'opposition municipale

Informations diverses

■ LA MISSION LOCALE

Qui est concerné ?

Vous avez entre 16 et 25 ans (inclus) et êtes sorti du système scolaire

Vous avez un brevet des collèges, CAP, Bac, Bac Pro, DUT, licence, ou pas de diplôme....

Vous vous posez des questions, vous avez besoin concernant **votre avenir professionnel** ou votre **vie quotidienne :**

La Mission Locale est là pour y répondre :

- des conseils et un accompagnement en individuel par un conseiller
- des ateliers collectifs : « Mode d'emploi », « Auto et code », « budget », « réussite apprentissage »...
- Des rencontres avec des employeurs : simulations d'entretiens, job dating, visites d'entreprise, parrainages par des chefs d'entreprise...
- Des stages en entreprises et négociations d'emploi avec suivi en emploi

Lieux de rencontres :

Sur place :

- A Dinan au 5, Rue Gambetta (à côté du Centre Social), du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 18h (sauf mardi matin),
- Sur un point de permanence proche de chez vous,
- Lors des passages de la caravane numérique sur votre commune.

A distance :

- Téléphone : 02.96.85.32.67
- Site Internet : www.missionlocale-paysdedinan.fr
- Pages Facebook : « MissionLocaleDuPaysdeDinan » et « CaravaneNumeriqueDinan »

Nouveau !

La Garantie jeunes :

Intégrez un groupe de 10 à 15 jeunes animé par 2 conseillers, 4 jours par semaine à la Mission Locale pendant 1 mois et demi puis 1 fois par semaine pendant 10 mois :

- Multiplication d'expériences professionnelles (stages, CDD/CDI, apprentissage, missions intérimaires, ...)
- Dynamique de groupe, élargissement de son réseau, entraide
- vie quotidienne : passer son permis, trouver un logement,...
- Allocation mensuelle (jusqu'à 461€/mois) pendant un an et de pouvoir se projeter dans sa vie sociale et professionnelle

« Je suis entrée en Garantie Jeunes car ma situation de demandeur d'emploi durait depuis trop longtemps. Depuis, je suis devenue autonome financièrement grâce à l'allocation. J'ai pu prendre un logement au FJT car j'habitais dans une petite commune loin de tout. Je peux aussi mettre du carburant dans le scooter. La Garantie Jeunes m'a permis de faire le point mais aussi de faire des simulations d'entretien et d'améliorer ma recherche d'emploi. » (Victorine)

■ CALENDRIER ÉTÉ 2016

Le feuillet (recto/verso) est prêt et disponible dans les commerces, à la mairie ainsi que sur la page Facebook et le blog.

Un exemplaire a été distribué début mai par les élus dans chaque boîte aux lettres.

Vous retrouverez la liste de tous les événements prévus de mai à septembre 2016 (loisirs, culture, associations, etc). Un outil pour préparer vos sorties estivales !

■ NUMÉROS DE MAISON EN CAMPAGNE

La Municipalité d'ÉVRAN, en partenariat avec La Poste, a entrepris la numérotation de l'ensemble des habitations de la zone rurale de la Commune.

Cette numérotation permettra à La Poste d'accélérer le traitement du courrier qui vous est expédié et aux services de secours et de livraison de localiser votre habitation plus rapidement en cas d'urgence.

La remise officielle des numéros d'adresse a eu lieu le samedi 21 mai 2016. Chaque propriétaire, lors de la cérémonie, a reçu directement son numérotation d'habitation.

Il vous est conseillé de le fixer, bien visible, à l'entrée de votre propriété ou sur le mur de votre maison. Si vous êtes locataires, nous vous invitons à contacter votre propriétaire afin de lui transmettre cette information.

Si vous étiez absents pour la cérémonie, vous pourrez venir récupérer votre numéro depuis le lundi 23 mai 2016 à la Mairie (aux horaires d'ouverture).

■ PHOTO EN COUVERTURE



Sur la couverture de ce bulletin, une photo aérienne de grande qualité prise par Liam GUINAN. Cet evrannais a créé en 2015 sa société «ProFlyby» qui répond à tous vos besoins de photographies et vidéos aériennes.

■ PROCHAIN BULLETIN

Parution au 2^e semestre 2016.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, remarques, idées d'articles.

■ DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

- Jeudi 23/06
- Jeudi 27/10
- Jeudi 25/08
- Jeudi 24/11
- Jeudi 25/09
- Jeudi 15/12

Les délibérations sont disponibles sur le blog et sur le panneau d'affichage extérieur à la Mairie.

L'entreprise est agréé par la DGAC et possède les autorisations préfectorales nécessaires pour voler hors et en agglomération.

Pour plus de renseignements, contactez Liam Guinan :

Site : www.proflyby.com - Email : liamguinan@proflyby.com

Tél : 06.02.24.84.39

■ AU BON ABRI DES CHEVAUX



Fondée par des cavaliers amateurs, cette association a vu le jour en octobre 2015. L'un de ses objectifs est de trouver des familles d'accueil disposant d'une pâture et d'un abri et désireuses d'offrir à des poneys et des chevaux

une retraite heureuse.

Si vous êtes intéressés ou si vous voulez les aider, contactez-les vite!

Site : aubonabrideschevau.wix.com

Email : aubonabrideschevaux@orange.fr

■ FORMATION À L'INTERNET

Pour ceux qui ne maîtrisent pas les techniques informatiques et qui ne savent pas utiliser l'Internet, Armor Formations, organise des stages gratuits (*sous réserve d'acceptation du dossier*) pour les débutants. La pédagogie est adaptée à chaque stagiaire et une documentation papier est fournie.

Renseignements : 06.66.64.84.45 ou armor-formations@orange.fr

■ LE JOURNAL « LE TÉLÉGRAMME » ARRIVE À ÉVRAN

La rédaction du télégramme de Dinan recherche un(e) correspondante(e) pour suivre l'actualité d'Évrans et des communes aux alentours. Il ne s'agit pas d'un emploi à proprement parler mais d'une activité complémentaire. Si vous êtes intéressé(e), envoyez un email avec CV et lettre de motivation à :

dinan@letelegramme.fr

Le Télégramme

■ CONTACTER LA MAIRIE

Adresse : 12, rue de la Mairie - 22630 Évrans.

Téléphone : 02 96 27 40 33

Email : commune.evrans@wanadoo.fr

Blog : <http://evran.typepad.fr/evraninfoblog>

Page Facebook : « Évrans commune de Bretagne »

Horaires : Lundi au Vendredi : 9h-12h30 et 14h30-17h.
(fermé l'après-midi le mardi et jeudi)

Samedi : 10h-12h (hors vacances scolaires)